



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
15 novembre 2024
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Soixante et unième session

Bakou, 11-16 novembre 2024

Point 5 b) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'adaptation

Rapport du Comité de l'adaptation

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Soixante et unième session

Bakou, 11-16 novembre 2024

Point 11 b) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'adaptation

Rapport du Comité de l'adaptation

Rapport du Comité de l'adaptation

Projet de conclusions proposé par les Présidents

L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ont recommandé à la Conférence des Parties (COP) et à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) d'accueillir avec satisfaction les rapports du Comité de l'adaptation pour 2023¹ et pour 2024², à leur vingt-neuvième et sixième session, respectivement.

¹ FCCC/SB/2023/5.

² FCCC/SB/2024/4.

